

# Office de la politique familiale et de l'égalité

## Contact



### Adresses

Office de la politique familiale et de l'égalité  
Escalier du Château 6, Case postale 1  
2002 Neuchâtel



### Mail

opfe@ne.ch



### Téléphone

032 889 61 20



### Site

[www.ne.ch/opfe](http://www.ne.ch/opfe)



### Fax

032 889 61 69



### Horaires

L'office peut être joint du lundi au vendredi aux heures de bureau

## Informations complémentaires

### Statut juridique

Office de l'administration cantonale neuchâteloise, rattaché au département de la justice, de la sécurité et des finances (DJSF)

en la matière.

° Représenter l'Etat auprès des groupes, associations et entités qui oeuvrent dans ce domaine.

### Population concernée

Tout public

### Prestations

L'Office conseille le public et, au besoin, l'oriente vers des services ou des associations spécialisées. Il a en outre publié sur le site web de l'administration cantonale un guide pratique de la famille et de l'égalité ([www.ne.ch/egalite](http://www.ne.ch/egalite)). Ce site contient une trentaine de fiches thématiques régulièrement actualisées. Les thèmes abordés sont vastes : ils vont des allocations familiales à la violence conjugale, en passant par le divorce, la maternité, l'égalité en matière de salaires ou le harcèlement. L'OPFE met également sur pied et soutient des actions de sensibilisation visant à réduire les préjugés et les stéréotypes en matière de choix de formation et professionnels.

### Rayon géographique

Canton de Neuchâtel

### Buts

Les missions de l'Office de la politique familiale et de l'égalité (OPFE) sont régies par le Règlement d'application de la loi sur la politique familiale et l'égalité entre hommes et femmes, du 8 février 2006.

° Proposer les mesures visant à concilier vie professionnelle et vie familiale ainsi qu'à garantir l'égalité des chances au sein de l'Administration cantonale neuchâteloise (ACN).

° Promouvoir auprès des entités et des collaborateurs de l'ACN les objectifs définis par le Conseil d'Etat en matière de conciliation vie professionnelle - vie familiale et d'égalité.

° Veiller à assurer le suivi et l'évaluation des objectifs définis par le Conseil d'Etat

GSR - Guide social romand - [www.guidesocial.ch](http://www.guidesocial.ch)

Les données contenues dans cette fiche sont mises à jour régulièrement grâce à la contribution de l'organisme sus-mentionné.

Merci de nous signaler les éventuelles modifications : [gsr@artias.ch](mailto:gsr@artias.ch)